



BULLETIN D'INFORMATIONS - N°270 - AOÛT 2025 Site Internet : www.saint-servais-29.fr

AVIS AUX HABITANTS



▪ Recensement

Les filles et les garçons nés en août 2009 et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à **la Journée Défense et Citoyenneté**.



▪ Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Signaler les départs en Mairie facilite également les démarches administratives.

▪ Tonte de pelouse



Le conseil a décidé après discussion d'appliquer l'arrêté N°2012-0244 du 1^{er} mars 2012 portant sur la réglementation des bruits de voisinage. A cet effet, les travaux : activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 19h00 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. Monsieur le Maire et le conseil municipal demandent à chacun de respecter ces horaires pour le confort de ses voisins.



▪ Chiens en divagation :

Après de nombreuses plaintes en Mairie, il est demandé aux propriétaires de chiens de veiller à ce que leurs animaux ne soient pas en divagation. Dans le cas contraire, nous serions dans l'obligation d'envoyer votre animal à la fourrière de BODILIS.

▪ Collecte des déchets durant la semaine du 15 Aout

« En raison du férié du Vendredi 15 Aout, la collecte des ordures ménagères sur Saint-Servais sera avancée au **Mercredi 13 Aout**.



Les quartiers de Keroualar, Ties Mein, Coz Feunteun, Spenn ar Bic, Kervilien et Manez sont collectés avec la tournée de St Derrien, ils seront donc collectés le **Mardi 12 Aout** en produits recyclables (planning bleu)



ACTUALITÉ

Anniversaire de notre Doyenne



Dimanche 6 juillet, M. MICHEL Bernard, Maire, et Mme GRALL Marie-Laure ajointe ont rendu visite à Lannouchen, à la doyenne de la commune, Mme ROLLAND Thérèse qui fêtait ses 92 ans accompagnée de sa famille.
Elle a reçu un bouquet de fleurs ainsi qu'une boîte de chocolats.

Heureux anniversaire Mme Rolland !

Bonne continuation à Adeline et Yolande



Jeudi 26 juin 2025, les élus et les agents municipaux de Saint-Servais ont fêté le départ de deux agents.

Adeline BELLEC, ATSEM à l'école depuis juillet 2012, a demandé une disponibilité pour une réorientation professionnelle.

Yolande TORCHY, embauchée depuis septembre 2015, assurait le service et le ménage à la cantine. Yolande part à la retraite.

Nous leur souhaitons à toutes les deux une bonne continuation.

Merci Adeline et Yolande, pour tout le travail fournis durant toutes ces années.

La belle estivale



Samedi 28 juin 2025, le bourg de Saint-Servais était interdit à la circulation pour faire la place à l'ouverture de la Belle estivale, spectacle itinérant gratuit d'arts de rue, organisé par la communauté des communes du pays de Landivisiau. La cour de l'ancien presbytère accueillait le premier spectacle des colleurs d'affiches de Dédale de clown. Les situations drôles étaient personnifiées par le collage de photos grand format présent à Saint-Servais même il y a quelques semaines seulement. Les photos ainsi dévoilées s'étendaient aussi sur les murs de la mairie et à proximité de la salle polyvalente.

Danse et lectures contées

Après un passage sur le marché des artisans locaux et où la restauration était assurée par les élus et associations locales, les spectateurs ont ensuite rejoint la place de la salle polyvalente pour suivre la chorégraphie de C'Hoari. Les danseuses ont étonné par la précision de leur synchronisation et partagé leur enthousiasme en invitant les spectateurs à prendre part à une danse bretonne collective. Le Vallon a accueilli une histoire d'amour aérienne avec la prestation de voltige de Xav To Yilo. La particularité de Saint-Servais a également été mise en évidence avec les lectures contées sur le célèbre tableau les Lavandières de la Nuit de l'artiste natif Yan Dargent et l'ouverture exceptionnelle du musée qui lui est consacré. Au plus fort de la journée, plus de 300 spectateurs ont applaudi les spectacles.



Déménagement de la Garderie Périscolaire et du centre de loisirs

A compter du 1^{er} septembre prochain, la garderie périscolaire et le centre de loisirs prendront possession du nouveau bâtiment. Les enfants de la garderie seront accueillis tous les matins à partir de 7h30 par Anaïs dans ce nouvel espace chaleureux et convivial. Le centre de loisirs occupera chaque mercredi pendant la période scolaire la même salle. Un espace mutualisé, adapté pour les petits et les grands enfants, qu'ils respecteront pour le bien de toutes et tous.



CONSEIL MUNICIPAL DE JUIN ET JUILLET

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 19 juin 2025 à la salle ty léon à 20h30, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de Jérôme BOITE, David LE BORGNE et Virginie MASSEY, absents excusés.

Jérôme BOITE a donné pouvoir à Benoît RIOU.

Virginie MASSEY a donné pouvoir à Christel ABGRALL

David LE BORGNE a donné pouvoir à Thierry MAGUEREZ

La secrétaire de séance est Christel ABGRALL

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2025.

Le conseil municipal approuve le conseil municipal du 22 mai dernier.

ECOLE

Afin de combler le déficit de l'opération Cantine et faire face à l'augmentation du prestataire, les élus, après discussion, décident, pour la rentrée prochaine, de fixer le prix du repas de cantine :

pour les enfants en maternelle de SAINT-SERVAIS à 3,70 €,

pour les enfants en élémentaire de SAINT-SERVAIS à 3,90 €,

pour les enfants en maternelle extérieurs à la commune à 4,70€,

pour les enfants en élémentaire extérieurs à la commune à 4,90 €.

Les horaires de la garderie restent inchangés et sont ainsi, le matin de 7h30 à 8h50 et le soir de 16h40 à 18h30.

Pas de changement pour les tarifs de garderie : 1,10 euros pour la garderie du matin, 1,90 euros pour la garderie du soir. Après 18h30, des pénalités seront appliquées à raison de 7 euros le quart d'heure commencé. Il est demandé à chaque parent de respecter dans la limite du possible l'heure de fin de la garderie à savoir 18h30.

Occupation nouveau bâtiment communal

La garderie périscolaire de 7h30 au 8h50 et de 16h40 à 18h30 aura lieu dans le nouveau bâtiment les lundis, mardis, jeudis et vendredi.

L'ALSH occupera le même bâtiment tous les mercredis pendant la période scolaire.

TITRE DE RESTAURANT

Les élus donnent leur accord pour signer la convention de contrat cadre et de fournitures de titres restaurant du CDG29.

URBANISME

Accord du conseil à la demande d'achat d'un terrain communal situé au Vern. Les frais de bornage et de notaire seront à la charge de l'acheteur.

QUESTIONS DIVERSES

Point tri vêtement : sera supprimé sur la place de la mairie

Numérotation : Chaque conseiller distribuera le kit avec les plaques et les courriers d'informations pour la mi-juillet.

Des permanences pour aider les habitants qui le souhaitent, sont proposées sur rendez-vous en mairie les jeudis 11 et 18 septembre de 14h00 à 17h00 et les samedis 13 et 20 septembre de 10h00 à 12h00.

Jurés d'Assises : Le tirage a eu lieu à Saint-Servais le 26 avril dernier, la liste communale préparatoire des jurés d'assises est composée de

- Mme BORD Angélique,
- M. LE GUEN René
- Mme TROADEC Yvonne.

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 17 juillet 2025 à la salle ty léon à 20h30, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de Paul LAURENT et Valérie PAUL, absents excusés.

Valérie PAUL a donné pouvoir à Bernard MICHEL.

Paul LAURENT a donné pouvoir à Benjamin TREGUER.

La secrétaire de séance est Marie-Laure GRALL

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2025.

Le conseil municipal approuve le conseil municipal du 19 juin dernier.

RENTREE 2025-2026

Effectifs : 119 élèves répartis en 5 classes feront leur rentrée en septembre prochain.

Thierry MAGUEREZ, adjoint au maire revient sur le conseil d'école qui s'est déroulé le 30 juin dernier. Un point est effectué sur le bilan de l'année écoulée et sur les projets pour l'année prochaine.

Demande d'achat matériel par APE, accord de élus pour l'achat de 6 robots d'apprentissage à 189 euros TTC l'unité.

URBANISME

Enquête publique BAN

Enquête publique du 23 juillet au 8 août 2025, en vue de la révision du plan de servitude aéronautique (PSA) de la BAN de LANDIVISIAU. Permanence du commissaire enquêteur le vendredi 1 août 2025 de 8h30 à 12h00 à la salle ty Léon. Le dossier est consultable en version papier en mairie ou en version numérique sur le site dédié à l'enquête publique : <https://www.registre-numerique.fr/revisionpsalandivisiau>.

Appel à projets Sécurité

Le Département lance son premier appel à projets sécurité, doté d'une enveloppe d'un million d'euros, suite au vote en Séance plénière du 26/06/25. L'appel à projet est désormais ouvert jusqu'au 31 août, pour des projets débutant en 2025 et se terminant avant le 30/06/2026.

Les dépenses éligibles sont les dépenses d'investissement en faveur de la protection des biens et des personnes, notamment les installations de nouveaux dispositifs de vidéo-protection sur la voie publique et dans des sites sensibles (dont écoles). Le conseil municipal donne son accord pour lancer un appel à projet.

QUESTIONS DIVERSES

- Les élus vont distribuer à chaque habitation une plaque accompagnée de certificat d'adresse, un modèle de lettre pour effectuer la déclaration de changement d'adresse, des informations diverses pour les démarches. Des permanences pour aider celles et ceux qui le souhaitent sont proposées les jeudis 11 et 18 septembre de 14h00 à 17h00 et les samedis 13 et 20 septembre de 10h00 à 12h00. La fixation de la plaque reste à la charge de chaque résident. La plaque est à fixer à l'entrée de chaque propriété de façon visible.
- Le conteneur à verre proche du cimetière sera déplacé au croisement route de Penhoat.

AGENDA

- 1^{er} août : permanence commissaire enquêteur pour l'enquête PSA.
- Permanence pour le changement des adresses : les jeudis 11 et 18 septembre de 14h00 à 17h00 et les samedis 13 et 20 septembre de 10h00 à 12h00.
- Dates des prochains conseils : 18 septembre, le 16 octobre, le 13 novembre et le 18 décembre 2025.
- Repas CCAS le 8 novembre 2025.

AMICALE TROUZ AN DOUR

L'été se poursuit par les interclubs : Mardi 5 août à Plouzévéde, le 19 à Plougourvest et le 26 à Guimiliau. 6 ou 7 joueurs de pétanque et 2 de dominos se déplacent pratiquement à chaque fois.

Les adhérents se retrouvent au club avec plaisir chaque jeudi de 14 à 18h.

Bel été à tous.

PAROISSE

Les messes des week-end et du 15 août

Samedi 2 août à 18h30 Pardon de LOC EGUINER SAINT THEGONNEC.

Dimanche 3 août à 10h30 Pardon de Loc Ildut à SIZUN et messe à LANDIVISIAU et PLOUZEVEDE.

Samedi 9 août à 18h30 à PLOUNEVENTER.

Dimanche 10 août à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN.

Jeudi 14 août à 18h30 à la Chapelle de Lourdes à LANDIVISIAU.

Vendredi 15 août (Fête de l'Assomption) à 10h30 Pardons de BODILIS et de BERVEN.

Samedi 16 août à 18h30 à LOC MELAR.

Dimanche 17 août à 10h30 Pardon de la Chapelle Sainte Anne à LAMPAUL-GUIMILIAU et messe à LANDIVISIAU et PLOUVORN.

Samedi 23 août à 18h30 à PLOUNEVENTER.

Dimanche 24 août à 10h30 Pardon de la Chapelle Sainte Brigitte à SAINT THEGONNEC et messe à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN.

Samedi 30 août à 18h30 à PLOUVORN.

Dimanche 31 août Pardon de COMMANA et messe à LANDIVISIAU et SAINT-DERRIEN.

ANIMATIONS SPORTIVES

Reprise des activités sportives à Saint-Derrien et Saint-Servais 🏆

C'est la rentrée aussi pour la gym et le multisports ! Les cours reprennent dès la mi-septembre dans nos deux communes :

- 🧘 Gym douce : 📅 **Lundi 15 septembre** – 🕒 **10h à Saint-Derrien**
- 🏊 Gym adultes : 📅 **Mardi 17 septembre**, 🕒 **19h à Saint-Servais**, 🕒 **20h30 à Saint-Derrien**
📅 **Jeudi 18 septembre** – 🕒 **10h à Saint-Servais**
- ⚽ **Multisports enfants** (à partir de 5 ans) : 📅 **Mercredi 24 septembre** – 🕒 **15h à Saint-Derrien**

👉 **Inscriptions** par mail : ✉️ animationstservais@gmail.com... ou directement sur place le jour de la reprise !

Venez bouger avec nous dans la bonne humeur ! 🥰

DIVERS

Myriam et Sébastien, producteurs de PPAM et fabricants de cosmétiques naturels ouvrent les portes de leurs jardins de Lesveoc à Saint Derrien le **dimanche 10 août** après-midi de **14h à 19h30**.

Au programme:

- Visite des jardins
- Découverte visuelle/olfactive/gustative de nos p'tites plantes aromatiques & médicinales
- Présentation des produits cosmétiques
- Dégustations diverses (dont dégustation en avant première de la bière au Géranium développée en collaboration avec la brasserie de Coat Merret)
- Echanges autour des vertus des plantes
- Apéro

Un fléchage sera mis en place à partir du parking de l'ancien hôtel de Lesveoc (numéro 6).

Musiciens et artisans locaux, si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à nous contacter ;)

Jeux pour les enfants sur place

Chiens bienvenus sous la surveillance de leur maître(sse).

Venez nombreux! ;)



Myriam de Mimi.Bzh, <https://mimi.bzh>, 07.61.91.77.59 "

BULLETIN N°271 – SEPTEMBRE 2025 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) **pour le vendredi 15 août 2025 à midi** (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 35.



Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400 / Tel 02.98.68.15.21 / Fax 02.98.68.34.82. courriel : mairie.saintservais@orange.fr

MEMENTO

<p><u>MAIRIE :</u></p> <p>02.98.68.15.21</p> <p>Lundi, mardi, jeudi : 8h00-12h/13h30-17h30 Mercredi, vendredi : 8h-12h Samedi : 9h-12h</p> <p>Mairie.saintservais@orange.fr</p>	<p><u>ALSH :</u></p> <p>Contact : 06.66.43.46.42</p> <p>https://alshplounstserstder.jimdofree.com/</p> <p><u>ÉCOLE:</u></p> <p>Contact : 09.61.20.66.81</p> <p>Garderie : 06.87.29.71.04</p> <p>Animateur : animationstservais@gmail.com 07.89.02.91.20/Instagram :ej_stservais_stderrien</p>	<p><u>BIBLIOTHÈQUE:</u></p> <p>Mercredi de 17h00 à 18h30 Dimanche de 10h30 à 11h45</p> <p>Tél : 02.98.24.62.18</p> <p><u>Piscine Landivisiau</u></p> <p>02 98 68 09 00</p>	<p><u>Urgences:</u></p> <p>Médecin de garde 15 SAMU Pharmacie de garde 3237</p> <p>Pompiers 18, portable 112</p> <p>Gendarmerie 17</p>	<p><u>Infirmière Libérale:</u></p> <p>Mme HENNEQUEZ</p> <p>contact : 07.86.05.43.81</p> <p><u>Déchetterie et fourrière animale de Bodilis</u></p> <p>02 98 68 99 99</p>
--	--	--	---	---



Retrouvez toutes les informations de la commune sur PanneauPocket, n'hésitez pas à télécharger l'appli.